

SÉCUACTU'S

NOUVEAUTÉS LIÉES À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



DANS CE NUMÉRO

CIRCULATION EN INTER-FILES POUR LES 2 ET 3 ROUES MOTORISÉS

NOUVEAUX RADARS POUR 2025 ?

NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS VÉLOS

CIRCULATION EN INTER-FILES (CIF) POUR LES 2 ET 3 ROUES MOTORISÉS

La CIF est autorisée uniquement sur les routes à deux fois deux voies ou plus, séparées par un terre-plein central, avec une vitesse maximale comprise entre 70 et 130 km/h.

celle-ci est permise en cas de trafic dense, lorsque les véhicules roulent à une vitesse maximale de 50 km/h. Elle est interdite en cas de travaux, neige ou verglas.

Les motards devront respecter une vitesse maximale de 50 km/h en CIF, ne pas forcer le passage, et réintégrer leur voie dès que le trafic dépasse 50 km/h.

[LIEN DE L'ARTICLE : ICI](#)



NOUVEAUX RADARS POUR 2025 ?

En 2025, de nouveaux radars urbains seront déployés en France pour renforcer la sécurité routière. Plus compacts et discrets, ils pourront contrôler simultanément la vitesse et le franchissement des feux rouges. Grâce à l'intelligence artificielle, ils détecteront aussi des infractions comme l'utilisation du téléphone au volant, le non-port de la ceinture et le non-respect des distances de sécurité.

LIEN DE L'ARTICLE : [ICI](#)

NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS VÉLOS

Plusieurs nouvelles réglementations amélioreront la sécurité des cyclistes. Les feux arrière clignotants seront interdits pour éviter toute confusion avec les véhicules motorisés, et seuls les feux fixes seront autorisés. L'usage de dispositifs lumineux personnels, comme les brassards LED ou sacs à dos lumineux, sera encouragé pour une meilleure visibilité. Les casques avec LED intégrées sont fortement recommandés, notamment pour renforcer la visibilité latérale. Enfin, les municipalités développeront les infrastructures de stationnement sécurisé, tandis que les cyclistes sont invités à utiliser des antivols robustes pour protéger leurs vélos.

LIEN DE L'ARTICLE : [ICI](#)

